



LE CROQ' SENTIER — n°1

Mars 2012

Edito

Après un numéro « 0 », lancé à titre d'essai, il eut été dommage d'en rester là.

Quelques chiffres : 1 comme le n° de ce journal

100 comme le nombre de nos adhérents

32 comme le nombre d'inscrits pour le LOT

25 comme le nombre de participants pour le FINISTERE - là où finit la terre -.

Et enfin 2012, année bissextile et olympique.

Loin de nous l'idée de faire de la randonnée un sport olympique.

Cette année, nous devons nous surpasser pour assurer un maximum de randonnées pour tous.

Grâce à vous, je suis sur que nous y parviendrons.

Bonne lecture



Sommaire

Edito	P 1
Un nouveau site !	
Assemblées Générales	P 2
Dates importantes	
Brève	
Quelques noms d'habitants de notre région.	P 3
La grille de Marc	
Règles de sécurité	P 4
La recette des truffes blanches à la noix de Coco	

Un nouveau site Internet pour Pas à Pas !

Depuis l'ouverture du site Internet de Pas à Pas en juillet 2009, vous avez été nombreux à le visiter et pour certains d'entre vous plusieurs fois par mois.

Quelques chiffres :

- En 2 ans 1/2 notre site a été visité **7973 fois** soit en moyenne **265 fois/mois**
- **24 848 pages** ont été vues soit **818 pages / mois** en moyenne.
- Vous avez en moyenne regardé **3,12 pages par visite** pour un temps moyen passé sur le site de **3mn09s !**
- Les 2 pages les plus visitées sont bien évidemment, le planning des randonnées et l'album photos

Cette bonne fréquentation du site est un encouragement pour nous à le rendre plus vivant et plus agréable encore.

Pour cette raison, mais également parce que nous avons atteint les limites de capacité pour ce site, nous vous proposons, avec un autre hébergeur, un nouveau site que nous espérons encore plus complet.

Rendez-vous dès maintenant sur : pasapas-savigny.jimdo.com



Mettez le dans vos "**favoris**" pour vous connecter encore plus vite dessus !

Vous y retrouverez bien entendu toutes vos rubriques habituelles et bien d'autres encore dont quelques nouveautés. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions, elles seront les bienvenues.

@ bientôt sur le site
Votre Webmaster
Pierre

ASSEMBLEES GENERALES

Le samedi 11 février se sont tenues nos assemblées générales en présence de 54 adhérents.

11 pouvoirs nous ont été remis. Notre club compte 100 adhérents.



Une assemblée générale extraordinaire a précédé l'assemblée générale ordinaire avec pour ordre du jour la modification de nos statuts.

L'A.G. qui a suivi a permis de faire le bilan de l'année écoulée en rappelant le nombre de randonnées effectuées, le nombre de kms parcourus et les principales sorties qui se sont déroulées en 2011.

Jacques, notre trésorier nous a présenté les comptes de l'exercice écoulé et présenté le budget 2012.



Comme vous avez pu le constater, les comptes de notre association sont clairs, rigoureux et bien tenus. Félicitations à tous ceux qui ont travaillé pour arriver à ce résultat.

Nous avons dû modifier notre règlement intérieur pour le mettre en conformité avec nos statuts.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été épuisés, la séance fut close vers 22h.

L'apéritif qui a suivi a permis à tous d'échanger des idées.

La soirée a continué autour d'un sucré/salé préparé par nos adhérents et ce fut un grand moment de convivialité.

Tout le monde a donné un coup de main pour le rangement de la salle.

Un grand merci à tous.

DATES IMPORTANTES



DIMANCHE 15 AVRIL 2012 - RANDO DES 3 CHATEAUX -

DU 19 AU 25 MAI 2012 - RANDO DECOUVERTE TERROU -

DIMANCHE 10 JUIN 2012 - JOURNEE DECOUVERTE DE CHABLIS/NOYERS SUR SEREIN

DIMANCHE 01 JUILLET 2012 - RANDO GOURMANDE CHAMPIGNY/YONNE AVEC ALBERT



BREVE

Deux amis bien connus, ALBERT et NANOU ont entrepris un périple de 1900 km de CHAMPIGNY SUR YONNE à ST JACQUES DE COMPOSTELLE.

Nous leur souhaitons bon courage sur ce long chemin

QUELQUES NOMS D'HABITANTS DE NOTRE REGION

- **BOIS LE ROI** Bacots et Bacotes. Ce terme rappelle qu'au moyen-âge, les habitants de cette commune avaient le monopole de la traversée de la Seine en barque ou « bachot »
- **CHAMPEAUX** Les campéliens. Vient de campus : terrain cultivé
- **CHAUMES EN BRIE** Les calmétiens. Du latin calmis qui signifie hauteur dénudée.
- **LARCHANT** Les lyricantois. Vient du champ, de la plaine.
- **YEBLES** Les ébuliens. Du latin ébulus, hièble ou yeble, arbre identique au sureau.

LA GRILLE DE MARC *(solution page 4)*

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2						■				
3	■							■		
4							■			
5				■						
6						■		■		
7					■					■
8	■							■		
9			■				■		■	
10										

HORIZONTALEMENT

- 1 – Peuvent être générales ou extraordinaires
- 2 – Notre trésorier le manie bien - Rivière de Dordogne
- 3 – Notre trésorier - Pronom
- 4 – Ca en fait des km - Prénom dans un sens, salut dans l'autre
- 5 – Fait - Fatiguer
- 6 – Superpose - Note
- 7 – Il s'en crée en rando - Ni vous, ni eux
- 8 – Portion du littoral qu'on ne peut faire en rando - Conjonction
- 9 – Pronom - Désert
- 10 – En pique-nique, inutile de les apporter, même pour les salades

VERTICALEMENT

- A - La queue du radar - Made in China, il y a longtemps - Axe horizontal
- B - La plupart de nos randonneurs le sont
- C - J'espère que nos randonneurs ne le sont pas
- D - Pays d'Europe - Début musical
- E - Pas à Pas pourrait en être un (sans prétention) - Moyen de transport
- F - Agence spatiale européenne - On peut l'être en rando (en)
- G - Mieux vaut ne pas y rester si on veut randonner - Ville de Suisse
- H - Fin de randonnées - Fin des congés - On peut tomber dessus en rando
- I - Elle s'occupe des veaux, vaches, cochons etc.....
- J - Il nous arrive de se balader dans sa forêt - Possessif

RAPPEL DE QUELQUES REGLES DE SECURITE

UNE PERSONNE PEUT-ELLE QUITTER LE GROUPE ?



Lorsqu'une personne quitte momentanément la marche pour assurer des besoins physiologiques, elle doit signaler son absence à l'animateur ou au serre-file.

Si une personne souhaite abandonner la randonnée en cours (par ex : proximité du domicile ou fatigue) l'animateur ne peut pas toujours la contraindre à rester dans le groupe. Dans ce cas, l'animateur doit clairement énoncer devant témoins que cette personne randonne alors sous sa propre responsabilité.

Cependant, l'animateur doit s'assurer que ce randonneur peut faire demi-tour sans risque. Il ne doit pas laisser partir quelqu'un qui vient d'avoir un malaise, par exemple, ou sans carte si l'itinéraire n'est pas évident. Il ne doit pas laisser une personne partir seule si elle risque un danger. Il peut alors décider que l'ensemble du groupe fasse demi-tour.

MARCHER A DROITE OU A GAUCHE ?

La règle de base est l'application du code de la route.

En agglomération et hors agglomération, s'ils existent, il faut utiliser les trottoirs et les accotements, quel que soit le côté où ils se trouvent, à droite ou à gauche, peu importe.

Hors agglomération, lorsqu'il n'y a ni trottoirs ni accotements, lors d'une sortie associative avec un animateur, le groupe de randonneurs constitue un groupement organisé. Il faut donc marcher soit à gauche en file indienne (en colonne par un), soit à droite en groupes de 20 mètres maximum, distants d'au moins 50 mètres les uns des autres. Le choix est dirigé par la sécurité du groupe.



Solution des mots croisés

10	E	S	S	O	R	E	O	S	S	E	
9	E		O	G			N			O	
8	T		N	R	A	N	E	S	T	R	A
7	S			N	O	N		L	I	E	N
6	T							E	N	L	I
5	R		S		L	A		A	G	I	
4	V		E		S	E		S	I	R	E
3	N							V	E	R	D
2	E							R	A	T	I
1	A		S		E	M		B	L	E	S
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	

LA RECETTE DU MOIS

TRUFFES BLANCHES A LA NOIX DE COCO

- 200 gr de chocolat blanc
- 30 cl de crème fraîche épaisse
- 130 gr de noix de coco râpée + 30 gr pour l'enrobage

Mélanger la crème fraîche et la noix de coco râpée et la faire chauffer et laisser bouillonner 1 minute, puis ajouter le chocolat blanc.

Quand le chocolat est complètement fondu, retirer du feu et laisser refroidir. Mettre deux heures au frigo, puis faire des boulettes, les rouler dans la noix de coco râpée.

A conserver au frais et bon appétit

